

Ferme à vendre dans le Revermont

Volailles de ferme

Offre N° : CA_962, publiée le 06 juillet 2017

Localisation

Département : Ain
REVERMONT
Zone de piémont

Contexte

Cessation d'activité de l'exploitant

Exploitation

Type d'installation : Individuelle
Mode de cession : Majoritairement à la vente
Activité : Elevage, Elevage de volailles plein air / fermière.
SAU : 7,40 ha
Logement repreneur : A proximité et identifié

Description : Production annuelle de 6 000 poulets et 2 500 pintades + volailles festives (chapons poulet et pintades, oies, dindes, poulardes)
Démarrage des poussins
Elevage plein air et naturel (pas de traitement)
Abattage entre 16 et 20 semaines.

Bâtiments d'exploitation :

une stabulation de 700 m² aménagée pour l'élevage de volailles avec notamment poussinières de démarrage, tuerie avec chaîne d'abattage, salle de découpe, chambres froides.
7 poulaillers déplaçables

Les points forts de l'exploitation :

- parcellaire relativement bien groupé avec une bonne accessibilité aux parcours et aux poulaillers
- bâtiments fonctionnels et aux normes, vendus tout équipés
- atelier de production entièrement mécanisé offrant de bonnes conditions de travail
- production fermière de qualité : élevage plein air et naturel
- bonne valorisation des produits en vente directe, à une clientèle locale
- exploitation en rythme de croisière, bonne efficacité économique
- situation géographique privilégiée : au calme dans un joli petit hameau, sans être éloigné des agglomérations. Bel environnement naturel.

Conditions de reprise

VENTE des bâtiments, du matériel et petit matériel de l'exploitation
VENTE possible de 2 ha 70 de foncier autour
VENTE (facultative) de la maison d'habitation (160 m² habitables) avec terrain et dépendances

Echéance : transmission au 31/12/2018 ou plus tôt si opportunité

Profil candidat recherché

Candidat à la reprise possédant un minimum d'expérience en aviculture (élevage, abattage) pour être autonome et efficace rapidement.

Formation agricole non indispensable, même si plusieurs petites formations courtes seront nécessaires pour son installation (formation relative au bien-être animal, au conditionnement sous vide, à la grippe aviaire...)

Cédant ouvert à un stage de pré-installation avec le futur repreneur.

Commercialisation

Vente en direct de toute la production (marchés et points de vente collectif).

Vente en volailles entières, à la découpe ou en produits transformés.

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre d'Agriculture de l'Ain

Valerie BALLAND

04 74 45 56 68

rdi@ain.chambagri.fr

